



Note préliminaire à l'Écho n°32 de mai 1908

Encore un Écho de combat et il commence par une Barbentanaise aux accents guerriers. On la doit à Edmond REVEST qui a décidément de nombreux talents...

Une nouvelle représentation, moins sanguinaire que celle du mois dernier à la salle Jeanne-d'Arc. Encore une fois toutes les actrices sont citées...

J'ai compté 13 communiants et 19 communiantes pour le 10 mai. Il y avait 38 naissances de garçons en 1887, on en retrouve plus que 20 comme conscrit au village en 1907. Sur ces 20, seuls 13 sont considérés comme bons pour le service et 2 se sont déjà engagés. 5 sont ajournés et 2 autres sont réformés, mais quasiment tous feront la Grande Guerre. 8 autres sont nés au village, mais l'ont quitté pour diverses raisons. Eux aussi seront tous mobilisés pour la Grande Guerre. Sur ces 28 soldats, 7 seront tués au combat...

Guy

ÉCHO DE BARBENTANE

N°32 de mai 1908

Sommaire

- Page 01 = Édito : La Barbentanaise ;
Page 02 = Le Carême de 1908 ;
Page 03 = Les Chrétiens aux lions;
Page 04 = Première Communion et Confirmation ;
Page 04 = La classe 1907 ;
Page 05 = Un ami ;
Page 06 = Bonne volonté ;
Page 07 = A propos du mariage ;
Page 09 = Leurs Saints ! Et les nôtres ;
Page 12 = Je paierai mon Curé quand j'aurai besoin de lui ;
Page 13 = Toujours plus haut ;
Page 15 = La Confirmation ;
Page 16 = La page des enfants.

Sources : collection Yvette Mus (ex-collection Joseph Bruyère) ; collection Josette et Jean Constant.

* L'ÉCHO *

DE BARBENTANE

Petit Bulletin Paroissial
PARAISSANT TOUS LES MOIS

Passer en faisant le bien!
Conservez chaque numéro

HISTOIRE LOCALE — ÉDUCATION
HYGIÈNE

Aimez-vous les uns les autres!
Lisez et faites lire

La Barbentanaise

Paroles de Edmond Reveol Musique de H. S. Müller

REFRAIN: Bar-ben-ta-nais, non, l'E-gli-se et la France

Ne mourront pas. Luttons a - vec vaillance; Gardons au cœur un cou-

rage indompté. Les ou-ra-gans n'abattent point les chênes, Et

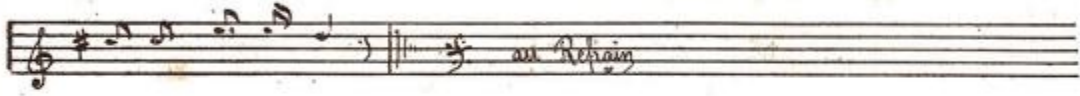
le jour vient qui brisera nos chaînes: Dieu nous rendra la sainte li-ber-té!

1^{er} COUPLET: Nous voulons Dieu! nous gar - de - rous nos prêtres! Honte à ja-mais aux par-

jures aux traîtres, Aux mécréants, disciples de Judas! Barbentanais, nous



sommes d'une race Que rien n'abat et que rien ne terrasse; Du Christ Jésus nous



sommes les soldats !

2

Nous sommes tous du pays des Félîtres :
Fiers Provençaux, nous voulons rester libres,
Comme autrefois le furent nos aïeux.
Arrière donc la secte maçonnique
Qui dans sa rage infâme et satanique
Brise nos croix et nous ferme les Cieux !

3

Nous n'avons pas la peur des baïonnettes ;
Nos cœurs sont purs, nos âmes sont honnêtes ;
Nos agresseurs n'en peuvent dire autant.
Quand ils viendront crocheter notre église,
Nous que l'effroi jamais ne paralyse,
Nous serons là comme un rempart vivant !

4

Nous qu'on nomma la nouvelle Vendée :
Pour notre foi jalousement gardée,
Pour notre honneur que nous portons bien haut,
Pour nos foyers où le passé demeure
Toujours debout..... lorsque sonnera l'heure,
Nous lutterons et mourrons s'il le faut !

5

Daigne écouter, ô Dieu, notre prière :
Rends au Pays sa foi sublime et fière.
O Jeanne d'Arc, exauce nos désirs !
Et puisse alors sur le sol de la France
S'épanouir cette fleur d'espérance :
La liberté dans le sang des martyrs !!



LE CARÊME 1908

Monseigneur Constans

C'est un missionnaire qui a consacré une longue carrière déjà, 39 ans, à la prédication, c'est un maître de la parole sacrée, c'est aussi un écrivain, auteur de plusieurs beaux et bons livres (Les consolations et les

joies de la mort ; Marie Steiner ; Le vénérable Cottolengo ; un mois en Palestine ; Procurons à l'Eglise des prêtres et de bons prêtres, etc.), c'est un apôtre enfin que nous avons entendu pendant ce carême.

Dès le Dimanche de Passion, une nombreuse assistance se pressait autour de sa chaire. Les sujets étaient des plus pratiques.

Le service de Dieu, le péché, la mort, les conversations, la confession, tels sont les titres des sermons de la semaine de Passion, pour la retraite des femmes. Les hommes sont accourus en rangs compacts, la Semaine-Sainte. L'éminent prédicateur les a vraiment subjugué en leur parlant de la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ, du respect que l'on doit à Dieu, au prochain et à soi-même, de la sanctification du Dimanche.

Les sermons de la Passion, du soir de Pâques et de splendides communions ont couronné, comme on pouvait s'y attendre, les inoubliables prédications de cette quinzaine pascalle. Nous adressons, au nom de la paroisse entière, à Monseigneur Constans, l'hommage de notre admiration et de notre pieuse reconnaissance.

Les Chrétiens aux lions

La première représentation de ce mélodrame émouvant a été donnée à l'occasion de la mi-carême, le Dimanche 29 mars.

C'est un épisode de la persécution sanglante aux premiers siècles de l'ère chrétienne. La musique de cette œuvre est tour à tour grandiose, pieuse et douce.

Les situations en sont d'un bout à l'autre pathétiques.

« Cette représentation, dit l'*Eclair* de Montpellier, a complètement satisfait les spectateurs même les plus exigeants. On a remarqué sans peine les réels progrès accomplis par nos jeunes artistes...

Il nous serait très agréable de faire une analyse détaillée de cette charmante soirée; nous aurions tant de choses et des choses si agréables à dire que nous prendrions trop de place dans le

journal. En résumé, tous les artistes ont été à la hauteur de leurs rôles. » — Citons Mlle Jeanne Bérard, dans le rôle si sympathique d'Anicetta, femme d'un chef Gaulois; Mlles Marie Bérard, Antoinette Fontaine, Henriette Bertaud, dans ceux de Polionne, Amianne, Azellie, trois esclaves gauloises et chrétiennes qui confesseront leur foi jusqu'à l'effusion du sang; Mlles Marguerite Lunain, Anna Courdon et Madeleine Michel, patriciennes romaines; Mlle Augustine Vidal, dans le personnage éminemment dramatique de prêtresse des dieux infernaux; Mlles Rose Berthe, Lucie Bertaud, Paule Lambert, dans ceux plus humbles d'esclaves païennes, mais qui se relèvent jusqu'à l'héroïsme par leurs conversions devant les supplices affreux de leurs compagnes chrétiennes; Mlle Angèle Ayme, dans le rôle gracieux de Jubala, chef des Corybantes; Mlles Adélaïde Joubert, Louise Chaix, Amélie Dayan, marchandes romaines — et enfin notre jeune troupe chorale qui a ravi l'assistance par la décision des attaques et la justesse de l'exécution.

L'*Eclair* conclut sa chronique par ces mots:

« Mais il n'est pas possible de passer sous silence le dévouement de Mlle J. B., qui, deux jours avant la représentation, a remplacé un des premiers rôles d'une de ses amies malade, et s'est parfaitement substituée à elle.

« Voilà ce que peut un travail opiniâtre uni à un dévouement sans bornes.

« En terminant, nous adressons à tout le personnel du Patronage, nos sincères félicitations et nos chaleureux remerciements pour les bonnes soirées qu'il nous fait passer et dont nous souhaitons le renouvellement. »



Première Communion et Confirmation

La première communion est fixée au troisième dimanche après Pâques, 19 mai, fête du Patronage de Saint Joseph.

Le Prédicateur de la retraite des premiers communiantes et de la solennité, sera M. l'abbé Revest, curé des Angles, auteur parolier de la *Barbentanaise* dont nous connaissons déjà la belle parole, et dont les chroniques dans l'*Echo* sont un régal pour nous.

Le vendredi 15 mai, au soir, Monseigneur l'Archevêque arrivera, et la cérémonie de confirmation aura lieu le lendemain, samedi 16, à l'heure habituelle.

Deux belles fêtes paroissiales encore, vraies fêtes de famille!

Les premiers communiantes du dimanche, 10 Mai, qui recevront la confirmation le samedi 16 mai.

GARÇONS. — Paul Ginoux (Roumette), Henri Moucadeau (Roumette), Alphonse Moucadeau (Graminière), Claude Cardelin (Fontgisclar), Henri Sérignan (Roumette), Antonin Peyric (Berterigue), Marcel Vayen (Saint-Joseph), Pierre Mus (rue du Couvent), Frédéric Sicard (rue Croix-Blanche), Georges Alberti (rue du Barri), Marius Giraud (Terrefort), Gaston Bertrand (rue des Pénitents), Louis Coulou (rue des Pénitents).

FILLES. — Joséphine Bruyère (Le Treiller), Albertine-Flora Ardigier (Berterigue), Juliette Ardigier (Berterigue), Marie-Rose Lautier (rue des Pénitents), Joséphine Mus (Fontgisclar), Marie-Cécile Fiche (Place de l'Eglise), Marie Linsolas (Terrefort), Marguerite Chabert (Les Esplantades)

Jeanne Bertaud (En Canade), Louise Thélène (rue du Planet), Jeanne Vernet (Réchaussier), Louise Reboul (La Ramière), Pauline Anastase (Haut-Saint-Joseph), Marie-Louise Bonfils (Le Mouton), Emilie Desgranges (Mallivent), Madeleine-Olga Fontaine (place de l'Eglise), Marie-Antoinette Doublet (rue du Puits), Ernestine Polasso (rue de l'Hôpital), Juliette Pierre (rue des Escaliers).

La Classe 1907.

Jean Marie Auzépy (Roumette), bon pour le service; Jules Ayme (Le Bosquet), bon; Baptistin Broussier (Pendieu), bon; Guillaume Chancel (Cours), bon; Joseph Coste (rue Neuve), bon; Jean-Marie Courbier (La Fontaine), réformé; Louis Fontaine (Berterigue), ajourné; Emile Gontier (La Bruyère), bon; Jean-Marie Joubert (Cours), ajourné; Alphonse Lambert (La Rebute), bon; Mézi (Le Deyme), ajourné; Joseph Mouret (Roumette), réformé; Jean-Marie Ollier (Le Planet), bon; Etienne Plumeau (Le Bosquet), ajourné; Jean-Marie Rey, (rue du Puits-de-Place), bon; Léon Rey (Terrefort), ajourné; Emile Sérignan (La Pointue), bon; Emile Vayen (La Fontaine), bon.

2 engagés: Louis Bourgues (Réchaussier), 9^{me} Hussards, à Marseille; Félix Daudet (La Fontaine), 1^{er} Zouaves, à Alger.

~~~~~  
Vouloir tout savoir à 17 ans, c'est le sûr moyen de tout ignorer à 40.  
*P. Didon.*

Une pieuse jeune fille est placée près d'un père incrédule comme on rencontre quelquefois dans des lieux arides une fleur près d'un rocher.  
*Eugénie de Guérin.*

## UN AMI

— 605 —

C'ÉTAIT un pâle garçon de 12 ans: Vêtements troués, casquette écrasée sur des cheveux en broussaille; mais l'œil limpide et le regard franc, pas mauvais du tout.

Les mains dans les poches, il flânait, en cette matinée d'avril, le long d'une rue où boutiques et magasins s'ouvraient.

Arrivé près de l'église, il voit une bande de garçons de son âge s'y engouffrer en courant.

Pourquoi n'entrerait-il pas, lui aussi?

Or, c'était un jeudi et l'heure de la messe des enfants.

Honteux, non pas tant de ses guenilles que de sa curiosité et de son embarras (il a si peu l'habitude de l'église!), il se dissimule debout près d'un pilier. Ses camarades, qui vont là comme chez eux, l'intimident; il n'ose pas les suivre plus loin... Que font-ils donc?...

La messe se célèbre, entremêlée, pour les enfants, de prières et de cantiques.

Mais voici que le prêtre a quitté l'autel. Un vicaire est en chaire; il parle, et sa voix porte partout dans l'enceinte.

Dès les premiers mots, l'auditoire est conquis, silencieux, tout yeux, tout oreilles. Le prêtre parle de Jésus-Christ, sans apprêt, simplement; il explique une page d'Évangile.

« Laissez venir à moi les petits enfants... Jésus vous aime, mes enfants, vous êtes ses meilleurs amis. C'est pour vous qu'il demeure dans ce tabernacle... Il vous appelle à Lui, à la première communion; il veut s'unir à vous pour

vous aider à rester chrétiens... Du haut du ciel il vous répète encore: Laissez venir à moi ces chers enfants. »

Et le prêtre, ému lui-même, semble ravi en parlant de l'amour de Jésus pour les petits et des joies qu'il leur réserve.

Après une dernière prière, la sortie s'effectue en silence. Sur la place, l'exubérance naturelle reprend ses droits: les uns se poursuivent en criant, les autres organisent une partie de billes.

Notre pauvre garçon, qui n'a pas perdu un mot de l'instruction du prêtre, sort avec les enfants et accoste l'un d'eux: « C'est-y vrai ce qu'il a dit, ton curé?

— Eh! les gones, y a lui qui veut pas croire ce que M. l'abbé a dit!

— D'où vient-il?... Tu le connais?

— C'est peut-être un protestant, un juif? »

Le plus grand de la bande tranche la question: « Viens lui demander! ». Et sans autre forme, il le saisit par le bras, pousse la porte, lui fait traverser l'église et le conduit jusqu'à la sacristie.

« Monsieur, en voilà un qui nous demande si c'est vrai ce que vous avez dit tout-à-l'heure! »

Un homme surpris, ce fut l'abbé. Mais sur le visage de l'enfant il vit une telle tristesse et en même temps une telle loyauté, malgré la crainte qui dilatait ses yeux, qu'aussitôt il comprit que Dieu lui envoyait une âme à sauver.

« C'est bien, Georges, laissez-nous! »

Le prêtre interroge doucement l'enfant. Navrante histoire. Le pauvre petit n'a jamais connu l'affection de la famille. Il a bien un père, mais brutal, toujours en co-

lère et il ne commande qu'avec des coups... L'enfant raconte sans se plaindre; il ne sait pas si d'autres enfants sont mieux entourés que lui. Mais ce qu'il vient d'entendre, là, dans cette église, a fait vibrer dans son cœur une fibre ignorée. Eh! quoi, se peut-il que quelqu'un l'aime!

Le prêtre alors lui parle de Dieu, dont il ne connaît que le nom blasphémé chaque jour. Il lui parle de Jésus-Christ, la crèche, Nazareth, le calvaire; ces preuves incomparables d'amour que nous a données à tous Jésus-Christ.

Tous deux pleurent, l'enfant délicieusement enveloppé par cette tendresse divine qu'on lui révèle, le prêtre remerciant Dieu de la conquête de cette âme.

L'enfant part, promettant de revenir pour apprendre à mieux connaître et servir Dieu. Une joie profonde transforme sa vie. Que lui importent les coups et les injures! le travail et la souffrance!...

IL A DÉSORMAIS UN AMI.

\*\*\*\*\*

## BONNE VOLONTÉ

»»»»»

**E**N cette soirée de Samedi-Saint, on avait un peu veillé à la Banque « Universel Crédit ». Trois jours de congé devaient suivre, et il ne fallait pas que la besogne restât en souffrance. Vers les neuf heures seulement, les lumières électriques s'éteignirent au-dessus des bureaux et des guichets, et la troupe joyeuse des employés fit irruption sur les trottoirs de la rue Nationale. La faim, qui creusait les estomacs, eut tôt fait de disperser la bande après quelques hâtives poignées de mains et quelques

brefs saluts où des souhaits de bon voyage se mêlaient aux simples bonsoirs.

Descendant d'un bon pas vers la place du Palais-de-Justice, sans remarquer l'animation inaccoutumée de leur petite ville de R... à cette heure déjà tardive, un groupe de quatre jeunes bureaucrates discutait. Le plus grand, Antoine Lachand, taquinait nerveusement sa mince moustache blonde; harcelé de questions pressantes par ses trois amis, il ne répondait qu'avec hésitation et gêne:

« Je ne puis cette fois être des vôtres. Ma mère et ma sœur ont préparé une petite sortie à la campagne pour le lundi de Pâques: j'ai promis de les accompagner.

— Ce n'est pas sérieux, Antoine; tu sais bien qu'elles te rendront ta liberté quand elles connaîtront notre projet.

— Vous partez trop matin.

— Allons donc! tu plaisantes? C'est de te lever à 3 heures qui t'effraie? Avec ça que tu ne l'as pas fait souvent pour une partie de bécane!... Qu'y a-t-il donc? Notre plan de voyage te déplaît-il? On peut le changer...

— Il est parfait.

— Est-ce notre compagnie qui te gêne?

— Oh! mes bons amis! vous n'avez pas cette pensée...

— Alors, quoi?... Après tout, tu es libre et... on ira sans toi...

— Eh bien! mieux vaut vous parler franchement. Il m'en coûterait de vous laisser croire que je vous boude. Je ne veux pas partir demain, *parce que c'est Pâques et que je dois faire mes Pâques*. Et maintenant, me voici arrivé, bonsoir! Ne m'en veuillez pas; amusez-vous bien et bon voyage!

Silencieusement, il serra la main



à ses trois camarades et rentra chez lui; les autres continuèrent leur route, discutant encore...

\*\*\*

Après le souper, et sous prétexte de fatigue, Antoine se retira dans sa chambre et se mit au lit. Mais le sommeil ne vint pas... Il songeait!

Il songeait à cette excursion sur la Côte d'azur, Toulon, Hyères, Cannes, Nice... excursion qu'il avait tant rêvée!...

Oui, c'était un rude sacrifice qu'il venait de faire! Sans doute, sa mère et sa sœur ne l'auraient pas retenu; mais elles étaient d'avance si heureuses de vagabonder gentiment avec lui par les champs et les bois, d'avoir tout à elles seules leur grand jeune homme qui leur donnait le bras et leur semblait une protection! Lui parti, leur joie serait tombée et ces jours de Pâques leur auraient paru solitaires et mornes. Et puis, surtout, n'avait-il pas promis à ses amis du Cercle d'études, au prêtre qui le dirigeait, d'être avec eux demain à la Table sainte, — *pour le devoir et pour l'exemple!* Et il lui semblait bien que se contenter d'une messe hâtive au hasard du voyage, était comme une profanation de la grande fête pascale; et que renvoyer ses pâques à plus tard, c'était manquer à sa parole et trahir sa promesse. Décidément, se disait-il, j'ai bien fait.

C'est sur ce bon témoignage de sa conscience rassérénée que, malgré son rêve envolé et ses regrets latents, Antoine finit par s'endormir.

\*\*\*

Cependant, ses trois camarades avaient longtemps discuté avant de se séparer. Ils avaient reconnu

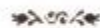
d'abord que, sans Antoine, dont ils aimaient le caractère franc et gai, la partie de plaisir perdrait beaucoup de son charme. L'un laissa entendre qu'il y aurait bientôt d'autres jours de congé aussi favorables et peut-être plus longs; l'autre déclara qu'il trouvait crâne l'attitude d'Antoine et cette bonne volonté au service de Dieu; le troisième ajouta qu'au fond il ne trouvait pas très bien de courir ainsi toute la sainte journée de Pâques. Bref, on conclut que le voyage était renvoyé... et qu'on se reverrait le lendemain.

Avant la messe de sept heures, réservée à la communion des hommes, au fond de la chapelle Ste-Marie, où se cache le confessionnal du premier vicaire, nos quatre amis se retrouvèrent. Le seul étonné était Antoine Lachand, qui ne pouvait s'expliquer pourquoi ses camarades avaient si brusquement changé d'avis et modifié leurs projets; tant il a de puissance et de force, le secret entraînement de l'exemple!

Un mois plus tard, l'excursion rêvée eut lieu, enchanteresse... et doublement joyeuse.



## A PROPOS DU MARIAGE



C'EST à partir du jour de Pâques 1908 qu'est entré en vigueur le nouveau décret du Saint-Siège sur les conditions du mariage chrétien.

Il est bon que les fidèles soient informés de ce changement dans la législation canonique; changement motivé par les circonstances, et destiné à empêcher les mariages nuls.

1<sup>o</sup> Depuis le concile de Trente, tout mariage qui n'était pas contracté devant le *propre curé* de l'un des fiancés était considéré comme *clandestin* et, conséquemment, comme *nul* : car l'empêchement de clandestinité est un empêchement *dirimant*, qui entraîne l'invalidité du mariage. — Dorénavant, tous les curés, à partir du moment où ils auront pris possession, pourront assister *validement* au mariage non seulement de leurs sujets, mais encore des étrangers.

Il n'y aura plus de mariages clandestins, que ceux à qui il manquerait les deux témoins, ceux qui ne seraient pas bénis par le curé <sup>(1)</sup> *du lieu* (par exemple, un curé ne pourra plus, sans délégation, marier ses paroissiens *en dehors de son territoire*), et enfin ceux qui seraient contractés en présence du prêtre de la localité, mais par surprise, et sans sa participation volontaire.

2<sup>o</sup> Cela ne veut pas dire que les fidèles pourront se marier où ils voudront. Les prêtres de paroisse *devront refuser* de marier les étrangers, même quand ils présenteraient toutes leurs pièces en règle, mais ils ne pourront pas refuser de marier ceux qui auront fixé leur domicile sur la paroisse, ne fût-ce que depuis un jour, ni même ceux qui y résideraient, simplement en passant, *depuis un mois*.

On voit que l'Église a voulu faciliter le mariage, en tenant compte des déplacements si fréquents dans la vie moderne.

3<sup>o</sup> S'il arrivait à un curé, dans

(1) Quand nous disons : *curé*, nous voulons dire aussi son vicaire, ou un prêtre nommé délégué par lui. — C'est le curé du lieu où se fait le mariage qui, seul, peut déléguer un prêtre étranger.

un cas de nécessité, ou même par simple complaisance, de marier deux personnes dont ni l'une ni l'autre ne serait domiciliée sur la paroisse, ou n'y résiderait depuis un mois, *le mariage serait toujours valide* ; mais dans le second cas, le curé aurait fait un usage illícite de son droit, et il serait obligé de remettre les honoraires de la cérémonie au curé de l'épouse qui, régulièrement, doit bénir le mariage.

4<sup>o</sup> En péril imminent de mort, quand il y a urgence à régulariser une situation, le mariage peut se contracter validement et licitement devant n'importe quel prêtre et deux témoins.

Si l'on se trouve dans un pays où il n'y a ni curé du lieu, ni prêtre délégué, et que cette situation se prolonge pendant un mois, le mariage pourra se faire validement et licitement par le consentement matrimonial des époux devant deux témoins.

5<sup>o</sup> Pour éviter le mariage des divorcés, le prêtre qui vient de bénir un mariage devra désormais inscrire *sur le registre des baptêmes*, à côté de l'acte de baptême, la mention du mariage. Si le baptême a été fait dans une autre paroisse, il devra notifier le mariage au curé de cette paroisse par l'intermédiaire de la chancellerie épiscopale.

On exigera donc désormais, pour s'assurer que les fiancés sont libres de tout lien, un certificat de baptême de fraîche date (moins de 3 mois, comme à la mairie pour l'extrait de naissance).

6<sup>o</sup> Rien n'est changé en ce qui concerne les publications et les formalités pour les autres empêchements.



## Leurs Saints (!) et les nôtres

Il est intéressant d'examiner, à la lumière de l'histoire, ce que valent les « nouveaux saints » de la Libre-pensée ; ces fameux « amis du peuple » à qui l'on dresse des statues, que l'on transfère au Panthéon, ou dont le nom glorieux sert à rebaptiser nos rues et nos places publiques. Comparons-en quelques-uns avec nos « saints d'autrefois » avec les héros de la religion... le parallèle ne manque pas de saveur.

### VOLTAIRE

Elève des Jésuites. Un de ses maîtres l'appréciait ainsi : « Elève d'un esprit exceptionnel, mais *in-signé polisson.* »

Modèle de duplicité et apôtre du mensonge, il ne craignait pas d'écrire dans une de ses lettres : « Il faut mentir comme un diable ; non pas timidement, mais hardiment et toujours. Mentez, mes amis, mentez ; je vous le rendrai dans l'occasion ; mentez, il en reste toujours quelque chose. » Et encore : « Mentir pour son ami est le premier devoir de l'amitié. »

Voltaire fut un voisin égoïste et un propriétaire tyrannique. Seigneur de Ferney, il se rendait insupportable à tout le monde, et le président du parlement de Bourgogne écrivait sur son compte : « Je reçois lettre sur lettre de gens qui crient miséricorde. Je viens d'en écrire au ministre sur la sollicitation de tout le pays, qui demande qu'on le tire de l'esclavage. »

Voltaire appelait les ouvriers et le peuple « la canaille ». « Ne comptez pour votre prochain, écrit-il, que les gens qui pensent, et regardez le reste comme les loups et les renards qui habitent nos forêts. » — « Il faut que le peuple soit guidé et non instruit, écrivait-il le 1<sup>er</sup> avril 1766 ; il n'est pas digne de l'être. » — « Bah ! disait-il encore, le peuple est une bête de somme. Il faut le conduire à coups de trique et à coups de fouet ! »

### et St FRANÇOIS DE SALES

Elève des Jésuites. Un contemporain l'appréciait ainsi : « Très intelligent, avec *toutes les vertus* qui font la beauté de la jeunesse. »

Il fut le type de la simplicité et de la bonne foi. « Les petites et blanches colombes, écrivait-il, sont bien plus agréables que les serpents... Il vaut mieux être bon et simple que rusé et malicieux... Je ne sais ni mentir ni dissimuler. Je ne voudrais pas pour tout l'empire dire une parole fausse ; je parle à l'ancienne gauloise, simplement et de bonne foi ; mes lèvres expriment toujours ma pensée. »

St François était d'une bonté et d'une patience poussées jusqu'à l'héroïsme à l'égard de ses domestiques et même de ses ennemis. C'était un dicton dans le pays qu'il « suffisait d'avoir offensé l'évêque de Genève pour recevoir ses bienfaits. » Quant à son amour pour les pauvres, il faudrait des volumes pour en donner une idée approximative.

St François distribuait tout son argent au sortir de l'église. Le lundi et le jeudi il faisait à tous ceux qui se présentaient une distribution de pain, soupe, légumes ou vêtements. Quelquefois, il donnait son linge, ses habits, ses chaussures. Une fois il donna les souliers qu'il avait aux pieds. « Il faut, disait-il, que nous autres, évêques, soyions les grands abreuvoirs publics où tout le monde a droit de puiser. »

## Jean-Jacques ROUSSEAU et St VINCENT DE PAUL

Raconte cyniquement dans ses *Mémoires* toutes les polissonneries de sa jeunesse. Se fit chasser de toutes les nombreuses places qu'il occupa. « J'appris, dit-il, qu'il n'était pas si terrible de voler que je l'avais cru, et je tirai bientôt si bon parti de ma conscience que rien de ce que je convoitais n'était à ma portée en sécurité. »

Après plusieurs aventures scandaleuses, il eut cinq enfants (illégitimes) qu'il fit porter aux *Enfants trouvés*, bien qu'à cette époque il eût pu les nourrir. « Je m'y déterminai gaillardement et sans le moindre scrupule, écrit-il lui-même... Mon troisième fut mis aux Enfants trouvés, ainsi que les premiers, et il en fut de même des suivants, car j'en eus cinq. »

Imaginerait-on qu'un tel père osa écrire un traité sur l'*Education des Enfants!*... Et dire qu'il se trouve des gens pour l'admirer, et pour adopter ses théories, par exemple celle-ci: *Il faut laisser l'enfant libre de choisir sa religion...* lui qui de protestant s'était fait catholique, puis *reprotestant*, et enfin *libre-penseur!*...

Voici comment il juge ses livres: « Je ne regarde aucun de mes livres sans frémir; au lieu d'instruire, je corromps; au lieu de nourrir, j'empoisonne; mais la passion m'égare, et avec tous mes beaux discours, je ne suis qu'un scélérat. »

En résumé, Rousseau fut un déséquilibré jouissant malheureusement d'un grand talent d'écrivain. Une ombre plane sur sa mort, qui fut tragique. On a dit qu'il s'était suicidé dans un accès de folie.

D'abord pauvre berger des Landes, se fit remarquer par son ardeur au travail et à l'étude. Ses parents étant trop pauvres pour payer sa pension, il donna des leçons pour pouvoir achever ses études. On le trouva si vertueux qu'on lui conseilla d'entrer dans l'état ecclésiastique. Il fut ordonné prêtre, devint un curé édifiant, et vint enfin à Paris.

A cette époque, l'abandon des enfants était une des plaies de la capitale. Vincent de Paul fonda l'œuvre des *Enfants trouvés*; et il trouva assez de ressources pour en recueillir 4.000 en 4 ans. Il fonda aussi une œuvre pour les galériens; car il avait été lui-même emmené captif à Tunis, où il avait converti son maître au catholicisme.

St Vincent de Paul n'a pas laissé d'*Œuvres écrites*, mais il a laissé des *Œuvres vécues*. Ses œuvres ne furent pas, comme celles de Jean Jacques, la semence des révolutions, des haines sociales et politiques qui nous déchirent; elles inspirèrent le grand mouvement de solidarité sociale et de charité chrétienne qui s'est produit depuis lors, et qui va sans cesse grandissant: Œuvre des Missions et des retraites; Congrégation des Filles de la Charité, qui sont maintenant plus de 30.000 répandues dans le monde entier; assistance à domicile, hospices, orphelinats, etc., etc.

St Vincent mourut doucement, serrant son crucifix et disant: « J'ai confiance. » Le lendemain, le gazetier Loret s'exprimait ainsi: « En vérité, si c'était moi le Pontife de Rome, je canoniserais cet homme. »

**RENAN**

et **St J.-BAPT. DE LA SALLE**

La Libre-pensée en a fait son idole parce qu'il fut un séminariste détroqué, qu'il écrivit la *Vie de Jésus*, et qu'il prétendit parler au nom de la science.

On pourra juger de la sincérité de son apostasie par cette réponse à un de ses amis: « Que veux-tu, je désire faire mon chemin, et je sais qu'on le fait plutôt en attaquant la religion qu'en la servant. »

Quant à sa *Vie de Jésus*, elle put en imposer au public vulgaire par la magie du style, l'allure d'apparence scientifique et la couleur locale (il avait fait le voyage de Palestine). Mais les esprits indépendants et les vrais savants restaient et restent encore stupéfaits de tant d'audace. Un savant protestant jugeait ainsi l'ouvrage: « C'est un roman écrit pour amuser sur un terrain sacré un public de profanes. Sur toutes les questions graves, le livre est nul scientifiquement. »

Au point de vue moral, voici quelques faits. Aux étudiants, il disait: Amusez-vous; il appelait l'ivresse « l'heure où les hommes sont le meilleur »; et parlant du mariage, il s'exprimait ainsi: « Il faut virer de bord lorsque change le vent de la croyance et du désir ». Il était méprisant pour le peuple, et sans cœur. Pendant le bombardement de Paris, il faisait sauter le champagne avec des amis, et il fit ensuite frapper une médaille d'or de 300 francs sur laquelle on lisait: « Pendant le siège, quelques personnes ayant coutume de se réunir chez M. Brébant tous les quinze jours, ne se sont pas aperçu une seule fois qu'elles dinaient dans une ville de 2 millions d'âmes assiégée ». — Au revers: « A M. Paul Brébant: Ernest Renan, M. Berthelot, etc. »

Né à Reims en 1651, mort à Rouen en 1719. Sa gloire est d'avoir été le créateur et l'organisateur des écoles populaires.

Il ne disait pas comme Renan: « L'essentiel est qu'il y ait de grands génies. Si l'ignorance de la masse est nécessaire pour cela, tant pis. » Son premier soin fut de distribuer aux pauvres tout son avoir; puis il se fit *instituteur* et, pendant 40 ans, il se voua tout entier à l'instruction des enfants *pauvres*.

Il créa 4 écoles normales de maîtres laïques et une congrégation de maîtres religieux, qui donna naissance à l'institut des Frères. A sa mort, il avait déjà 274 Frères.

Ce fut lui qui établit en principe la gratuité des écoles primaires, lui qui remplaça le latin par le français dans les premières leçons de lecture; lui qui ajouta aux leçons individuelles l'enseignement simultané à toute une division, lui qui le premier forma des maîtres dans une école annexe, qui créa des méthodes et formula des règles de pédagogie pratique.

A notre époque d'instruction obligatoire, on devrait lui rendre des honneurs publics et lui ériger partout des statues. Mais c'était un prêtre, et de plus un saint; par conséquent un de ces affreux cléricaux qui sont bons tout au plus à mettre sous l'éteignoir.

Il a institué les Frères « *ignorantins* », c'est-à-dire chargés d'instruire les ignorants; et nos apôtres de la science détournent dédaigneusement la tête en répétant: *Ignorantins!*

L'Eglise seule a reconnu ses mérites: Grégoire XVI l'a déclaré *Vénéérable* en 1840. Léon XIII l'a béatifié en 1888 et canonisé en 1900.

**EMILE ZOLA**

et **LE B<sup>x</sup> CURE D'ARS**

On vient de « canoniser » Zola en décrétant le transfert de ses cendres au Panthéon. Ce nouveau « saint laïque » a mérité de la part d'Anatole France, un libre-penseur militant, l'appréciation suivante : « Personne, avant M. Zola, n'avait élevé un si haut tas d'immundices... Jamais homme n'avait fait un pareil effort pour avilir l'humanité... Il est un de ces malheureux dont on peut dire qu'il vaudrait mieux qu'ils ne fussent pas nés. »

Après Zola, qui se servit de la Science et de la République pour mieux écouler sa marchandise pornographique, nous pouvons tirer l'échelle...

Nous sommes fixés sur l'idéal et sur les beautés morales de la Libre-Pensée!...

Nous avons presque honte de mettre en parallèle avec l'immonde et orgueilleux Zola, tant le contraste est grand, la vertueuse et austère figure de cet humble curé de campagne, que Pie X vient de béatifier.

Nous osons croire qu'il a plus fait de bien que Zola n'a fait de mal.

Il sera glorifié dans les siècles futurs, quand on aura oublié depuis longtemps l'impur écrivain.

Il a élevé sa petite intelligence jusqu'aux sublimes hauteurs où l'emporta sa foi; l'autre a prostitué sa plume et abaissé son talent jusqu'aux bas-fonds où l'entraîna son matérialisme.

Le B. Vianney fut un exemple de ce que peut la religion pour grandir l'humanité; l'autre a montré ce que peut l'impiété pour dégrader l'âme humaine.

### « Je paierai mon Curé quand j'aurai besoin de lui. »

**T**EL est le dernier prétexte derrière lequel se retranchent ceux qui ne voudraient rien donner pour le Denier du clergé.

Eh bien, non! Vous devez payer votre curé sans attendre d'« avoir besoin de lui »; et cela pour trois raisons principales :

1<sup>o</sup> *Parce que si tout le monde raisonnait comme vous, vous risqueriez de n'avoir point de curé quand vous auriez besoin de lui.* — Si vous avez le droit de ne payer votre curé qu'après un service rendu, les autres aussi ont ce droit. Et alors, si tous font comme vous, votre curé n'ayant pas son entretien assuré, sera obligé de cher-

cher sa vie dans d'autres travaux, et quand vous aurez besoin de lui, il n'aura plus sa liberté. Peut-être n'aura-t-il même plus son séjour auprès de vous, si la pénurie des ressources a entraîné la diminution des centres religieux; et quand vous l'appellerez à votre lit de mort, il n'arrivera peut-être pas à temps. — Assurer son entretien, c'est donc vous assurer vous-même; et quand on prend une assurance, je ne sache pas qu'on paie la Compagnie « quand on en a besoin »; à ce moment-là, ce n'est plus vous qui payez, c'est elle.

2<sup>o</sup> *Parce que, quand vous aurez*

*besoin de votre curé, vous ne le paierez ordinairement pas. — Et quand donc le paierez-vous? Quand vous vous confesserez avant votre mariage? Il n'accepterait pas. Quand vous irez faire vos pâques? Vous auriez l'air d'acheter les sacrements!... et là encore il n'accepterait pas. Quand vous vous marierez? Quand vous ferez baptiser vos enfants? Comptez ce que vous donnerez alors, multipliez-le par le nombre de fois que vous vous marierez... par le nombre de baptêmes que vous ferez faire... et voyez quel maigre produit vous obtiendrez! — Quand vous enverrez vos enfants au catéchisme?... Vous savez bien que le catéchisme est gratuit. — Quand vous recevrez l'Extrême Onction? Avouez que vous n'y penserez guère — Quand on vous enterrera?... Pardonnez-moi cette perspective désagréable; mais enfin à ce moment-là, ce n'est plus vous qui paierez, ce sont vos héritiers; et soyez sûr qu'ils paieront le moins possible.*

*3<sup>o</sup> Parce que, de fait, vous avez toujours besoin de votre curé. — Soit, je le veux bien, vous ne le paierez que lorsqu'il vous sera nécessaire. Mais alors vous devez le payer:*

*Primo, cinquante-deux fois par an, puisqu'il y a 52 dimanches dans l'année, et que chaque dimanche étant obligé d'aller à la messe, vous avez besoin de votre curé;*

*Secundo, quatre autres fois par an, puisque à l'Ascension, à l'Assomption, à la Toussaint et à Noël vous êtes tenu par la même obligation, et que là encore vous avez besoin de votre curé.*

*Vous me direz peut-être: « Mais je ne vais pas à la messe! » A*

quoi je répondrai: Si vous ne remplissez pas votre devoir, cela ne dispense pas M. le Curé d'accomplir le sien. Vous vous dispensez d'aller à la messe: lui ne se dispense pas de la dire... et, s'il le faisait, vous seriez le premier à le trouver mauvais!

Je pourrais vous montrer encore, quoique vous prétendiez n'avoir pas besoin du prêtre pour vous personnellement, que vous en avez besoin, continuellement besoin, pour votre femme, pour vos enfants, pour vos semblables et même pour vous; car, sans vous en douter, vous bénéficiez comme les autres du prêtre qui confesse, qui dirige, qui prêche, qui catéchise, qui console, qui encourage au bien et qui empêche le mal.

Vous êtes peut-être de ceux qui ne prient jamais ou qui ne prient guère? Eh bien, rappelez-vous le mot de Victor-Hugo: « Il faut bien celui qui prie toujours pour celui qui ne prie jamais... »

Et sachez faire un sacrifice pour avoir auprès de vous *celui qui prie toujours.*

\*\*\*\*\*

### Toujours plus bas !

SINGULIÈRE coïncidence! Un roman de P. Bourget: « Un Divorce », vient d'être transformé par son auteur en vaudeville. Dans cette pièce, par quelques rôles fortement accentués, sont mises en relief les trois principales conceptions qu'on se fait du mariage, aujourd'hui. Et du choc de ces idées, exposées avec chaleur par les personnages qui les représentent, jaillit, à la fin, une conclusion qui n'est pas pour plaire à tout le monde.

Or, en même temps, on va met-

tre en principe au Sénat — car la Haute Assemblée n'oserait démentir les décisions de la Chambre — que la séparation de corps doit se transformer automatiquement en divorce obligatoire.

Hélas! le flot impur de la décadence, à force de monter, a fini par gagner toutes les couches de la société. On entend même des chrétiens pratiquants, imprégnés plus ou moins des préjugés en vogue, murmurer contre les prudentes sévérités de la loi catholique. « Elle est dure pour quelques-uns, disent-ils, cette indissolubilité du mariage, et... ne pourrait-on pas y apporter des accommodements? »

La question est assez grave pour mériter une place dans ces colonnes.

\* \* \*

Contre l'idée catholique se dressent deux camps ennemis. D'une part le Bloc officiel, laïque et franc-maçon, qui fait du mariage un simple contrat, soumis aux garanties de la loi sacro-sainte de l'Etat, d'où l'on a eu soin d'exorciser toute ingérence religieuse. D'autre part, les partisans de l'*union libre*. Commençons par ceux-ci.

Ils se nomment individualistes. On leur a tant parlé de liberté et de rien autre qu'ils la veulent complète là comme ailleurs. En vertu de ce dogme, l'homme et la femme sont libres, et leur conscience, ne relevant pas de Dieu qu'on a éteint, ne relève de *personne*. Deux jeunes gens veulent se donner l'un à l'autre: cela les regarde et ne regarde pas la société. Ils s'unissent de plein gré, et de plein gré aussi, quand ils en ont assez l'un de l'autre, ils peuvent rejeter leurs liens: cela encore ne regarde personne. Cette façon de raisonner ne serait pas pour contrarier — s'ils savaient raisonner — d'autres êtres à deux ou quatre pattes qui n'agissent pas autrement, en vertu de leur instinct animal.

\* \* \*

Certains journaux ont entrepris une telle campagne en faveur de ces monstruosités qu'elle a suscité une campagne de protestation de la part des femmes de France.

Je glane quelques pensées dans leur éloquent plaidoyer.

« Nous ne pouvons penser malgré vos affirmations fantaisistes ou mensongères et malgré vos prétendues enquêtes, que des femmes, dignes de ce nom, osent proclamer que leur bonheur ne sera complet que le jour où, libérées des conventions et de la sottise appelée le mariage, on instituera la libre union des cœurs; proclamer aussi que la question des enfants ne comporte que deux solutions: les supprimer ou en confier l'élevage aux garderies de l'Etat... Nous savons que la destruction de la famille fait partie du plan maçonnique, et que, pour amener les femmes aux idées maçonniques, il faut anéantir le foyer où s'exerce leur action... Il faut avoir la femme à tout prix, dùt-on la corrompre. »

\* \* \*

Il n'est pas nécessaire d'être catholique pour s'indigner contre la théorie de l'Union libre. Les adversaires de l'idée chrétienne, eux-mêmes, n'ont pas, du moins ils l'affirment, l'intention de ressusciter les mœurs anciennes; peut-être ont-ils en dégoût les harems orientaux et les folies licencieuses de quelques dépravés de haute et de moyenne conditions. Ils sont d'accord avec nous pour faire deux observations et celles-là suffiront.

1<sup>o</sup> L'union libre détruit fatalement la famille. Avec la promiscuité des sexes et le droit effréné au bonheur, que peuvent devenir les enfants? Quand il y en aura, ils seront forcément l'obstacle à d'autres liaisons, et non un lien pour les premières. Ils embarrasseront ceux qui veulent se lancer dans la course au plaisir, et